



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024 - N° 2024/104

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 4^{ème} session ordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 05 novembre 2024

Date affichage : 13 novembre 2024

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 12 Votants : 15 dont 3 pouvoirs Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Didier MOUCHEBOEUF, Sophie BRODUT, Christophe METREAU, Carine MOULY-MESAGLIO, Raymond NUVET et Simone ARAMET

Excusés : BERNARD Marie (donne pouvoir à Julien MOUCHEBOEUF), CHARRON Olivier (donne pouvoir à Lionel NORMANDIN), BUREAU Gaëtan (donne pouvoir à Ghislaine GUILLEMAIN), LIONARD Marc, RAMBEAU-LEGER Claire et NEREAU Claude

Absente : Nathalie CHATEFAU

Secrétaire de séance : Annie CHARRASSIER

OBJET : Stade d'honneur (n°1) de football – Validation des travaux de mise en conformité et de la demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2025 (DETR 2025)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que suite à la visite de contrôle de la Ligue Départementale de Football, la collectivité a été informée que le stade d'honneur de football n'est pas aux normes.

Monsieur le Maire précise que le stade d'honneur n'a jamais été rénové et que l'état du sol s'est dégradé d'année en année.

De plus, les buts n'ont plus les dimensions conformes. Les buts qui sont des cadres rectangulaires doivent mesurer 7,32 mètres de large et 2,44 mètre de haut.

A cet effet, Monsieur le Maire présente aux membres présents les devis des entreprises suivantes :

- ACEVEDO située à Camblanes (33360) d'un montant de 42 416,00€ HT
 - SAS RULLIER FRERES située à Montguyon d'un montant de 4 365,00€ HT
 - MEDAN situé à Eysines (33326) d'un montant de 5 704,82€ HT
 - ARROSAGE CONCEPT à Bonnebosq (14340) d'un montant de 3 814,20€ HT
- SOITUN TOTAL DE TRAVAUX HT DE 56 300,02€

Monsieur le Maire informe les membres présents que la commune peut bénéficier d'un soutien financier de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR 2025) à hauteur de 40% avec une bonification de 10% pour les collectivités inscrites dans le programme Petites Villes de Demain (PVD) soit un taux de subvention de 50% du montant HT des devis (28 150,01€)

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur le dossier, de valider les travaux de mises aux normes du terrain d'honneur de football, les quatre devis des entreprises ACEVEDO, RULLIER, MEDAN et ARROSAGE CONCEPT d'un montant total HT de 56 300,02€ et de l'autoriser à faire la demande de subvention DETR 2025 auprès de l'Etat d'un montant possible de 28 150,01€.

Monsieur le Maire présente le plan de financement :

AR Prefecture017-211702410-20241113-D202411104-DE
Reçu le 13/11/2024**Coût estimatif de l'opération**

Poste de dépenses (Les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)	Montant prévisionnel HT
Entreprise ACEVDO	42 416,00 €
Entreprise RULLIER FRERES SAS	4 365,00 €
Entreprise MEDAN	5 704,82 €
Entreprise ARROSAGE CONCEPT	3 814,20 €
Coût HT	56 300,02 €

Plan de financement prévisionnel

Le cas échéant, joindre une copie des décisions d'octroi des subvention ou à défaut le courrier de demande

Financeurs	Sollicité ou acquis (à sélectionner dans le menu déroulant)*	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
DETR 2025	Sollicité	56 300,02 €	28 150,01 €	50,00 %
Sous-total			28 150,01 €	
Autofinancement (dont montant du prêt, le cas échéant)			28 150,01 €	50,00 %
Coût HT			56 300,02 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents :

- **DE VALIDER** les travaux de mises aux normes du stade d'honneur de football de la commune,
- **DE VALIDER** les devis des entreprises ACEVEDO, RULLIER FRERES SES, MEDAN et ARROSAGE CONCEPT d'un montant total de 56 300,02€ HT,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à entamer les démarches de demande de la subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2025) auprès de l'Etat à hauteur de 50% du montant HT des devis soit une subvention possible de 28 150,01€,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF

